



## **Actualités de Vent de Colère**

### **Assemblée générale du 15 Octobre par téléconférence**

L'assemblée a approuvé les actions engagées en 2020-2021 :

- recours contre le décret PPE d'avril 2020,
- recours contre la circulaire Pompili de mai 2021,
- pétitions devant le Parlement Européen demandant,
- refonte du site internet et de la communication de l'association.

Ont été élus membre du bureau :

- Elisabeth Gautier (02) Secrétaire et trésorière,
- Christian d'Allest (10-13) vice-président,
- Michel Davancens (41) « «
- Nicolas Rabaté (36) « «
- Daniel Steinbach (07) président.

### **Intervention de Michel Davancens dans la matinale de Cnews le 15/10/2021**

Les éoliennes sont exclusivement une affaire d'argent. Elles ne servent absolument à rien, en dehors d'enrichir leurs promoteurs et les financiers qui les soutiennent ...

<https://www.youtube.com/watch?v=DO25-LSXrls>

### **« Futurs électriques 2050 » par RTE**

Le nouveau rapport de Réseau de transport d'électricité n'élabore ainsi pas moins de six scénarios pour atteindre la neutralité carbone électrique d'ici 2050. Trois scénarios sont 100% renouvelables, irréalisables techniquement aujourd'hui, et trois scénarios incluent différentes proportions de « nouveau » nucléaire. RTE ne sera pas ainsi pris à contrepied par les changements de cap de l'Elysée.

Bref on en reste à l'idée que Vent de Colère dénonce depuis sa fondation : « L'éolien c'est la sauce à utiliser sans modération pour faire passer la salade nucléaire ». On peut craindre que de nombreux candidats aux prochaines élections trouvent ce rapport à leur goût.

Attention 600 pages :



<https://www.rte-france.com/actualites/futurs-energetiques-neutralite-carbone-2050-principaux-enseignements>

Résumé et commentaires de Vent de Colère sur la part « éolienne » du rapport, 6 pages :

<https://www.ventdecolere.org/politique/Futurs%20electriques%202050%20par%20RTE.pdf>

## **Consultation publique sur une modification de l'arrêté du 26 août 2011**

Le premier arrêté concerne le grand éolien soumis à autorisation ICPE (mat de plus de 50 mètres). Les modifications les plus importantes :

- un protocole de mesure acoustique reconnu par le ministère, et non une norme certifiée,
- contrôle acoustique systématique à réception, c'est vraiment le minimum,
- la distance minimum de 500 mètres entre éoliennes et habitations à respecter en cas de repowering de sites anciens qui ne la respectaient pas.

Des mesures qui ne résoudront pas les nuisances de bruit supportées par les riverains.

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projets-d-arretes-portant-modification-de-la-a2523.html>

## **Troubles anormaux de voisinage**

Une décision de grande importance de la cour d'appel de Toulouse :

<https://www.ventdecolere.org/justice/Troubles%20anormaux%20voisinage%20Cour%20appel%20toulouse%208%20juillet%202021.pdf>

*Condamne in solidum xx à verser à M. et Mme Y en réparation de leur préjudice les sommes de ...*

## **Loi Montagne**

La fiche loi montagne est consultable sur le site [Ventdecolere.org](http://Ventdecolere.org), onglet Réglementation.

Voir aussi les pages du site du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales sur la loi Montagne :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/les-specificites-damenagement-des-territoires-de-montagne>



## **Il n'est pas besoin d'être un analyste formé à Sciences-Po**

pour prédire que la question des énergies renouvelables sera au cœur de la campagne présidentielle à venir.

<http://www.patrimoine-environnement.fr/il-nest-pas-besoin-detre-un-analyste-forme-a-sciences-po/>

## **Allemagne, l'évolution du marché de l'énergie**

Le charbon est avec 27% à nouveau la première source de production électrique lors des trois premiers trimestres 2021.

<https://allemagne-energies.com/2021/10/02/le-charbon-a-nouveau-premiere-source-delectricite-en-allemagne-lors-des-trois-premiers-trimestres-2021/>

La charge de soutien aux énergies renouvelables électriques baisse de 43% en 2022. Mais une baisse du prix de l'électricité est peu probable compte tenu de l'augmentation des autres composants de ce prix (fourniture, acheminement). L'électricité reste parmi les plus chères du monde, mais pas pour les mêmes raisons ...

<https://allemagne-energies.com/2021/10/16/la-charge-de-soutien-aux-energies-renouvelables-electriques-baisse-de-43-en-2022-%EF%BF%BC/>